

Service des Eaux - Affectation partielle des résultats de l'exercice 1998 en application de la nomenclature M 49

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'application du plan comptable général de 1982 aux services publics locaux à caractère industriel et commercial a rendu nécessaire une réforme des procédures budgétaires et comptables des services d'eau et d'assainissement. Tel a été l'objet de l'instruction codificatrice M 49. Cette instruction est appliquée à la Ville de Besançon depuis le 1^{er} janvier 1992.

Elle stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement, qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé les résultats de l'exercice 1998 du Service des Eaux sont les suivants :

* Section d'investissement

Solde des réalisations 1998 :	- 6 829 718,61 F
Solde des restes à réaliser 1998 :	- 8 473 595,00 F
	- 15 303 313,61 F

Le programme d'investissement 1998 fait apparaître au 31/12/1998 un besoin d'autofinancement de 15 303 313,61 F, montant arrondi à 15 310 000 F, qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 1998.

* Section d'exploitation

Résultat d'exploitation du budget 1997 déduction faite de la part affectée à l'investissement 1998 : (12 571 026,20 F - 7 500 000 F)	5 071 026,20 F
Résultat d'exploitation de l'exercice 1998 :	25 720 537,70 F
Excédent de clôture 1998 disponible :	30 791 563,90 F

Le Conseil Municipal est invité à affecter au Budget Supplémentaire de l'exercice courant du Service des Eaux une partie de l'excédent mentionné ci-dessus à la couverture des opérations suivantes :

* 10682 : Réserves facultatives - exercice 1999

- Autofinancement complémentaire du programme d'investissement 1998 : 15 310 000 F

* Autofinancement complémentaire du programme d'investissement 1999 restant à financer :

892-2183.00512-CS 30700	170 000 F
-------------------------	-----------

Il s'agit de remplacer la station de travail la plus ancienne pour la cartographie (doit être remplacée avant le 1^{er} janvier 2000) et l'acquisition de terminaux portables pour la gestion des magasins à l'atelier et aux stations avec l'utilisation de la lecture optique et des codes à barres.

892-2313.96002-CS 30700 4 500 000 F

Travaux de construction d'un bâtiment au Centre Technique Municipal de la Pelouse en vue du déplacement des Services de l'Eau et de l'Assainissement

892-2315.00512 - CS 30700 : 3 000 000 F

Il s'agit de financer le programme des travaux décidés par délibération du 29 mars 1999

892-2315.88016-CS 30700 210 000 F

Participation de la Ville à l'opération du Parc La Fayette relative à la construction du réseau d'eau.

892-2315.85701 - CS 30700 450 000 F

Il s'agit du financement complémentaire des travaux de rénovation de la Gestion Technique Centralisée des installations du Service des Eaux.

892-2315.99014 CS 30700 900 000 F

Travaux correspondant au réseau d'eau pour l'aménagement de la zone artisanale Einstein Kastler sur les terrains acquis à la société Casino.

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation du Service des Eaux disponible pour une affectation ultérieure s'élève à 6 251 563,90 F.

A court terme, cette somme importante provenant de la facturation spécifique à l'année 1998 (dernière facturation annuelle et première facturation semestrielle) sera utilisée pour les travaux d'équipement de la Rocade Nord-Ouest.

Résultat d'exécution du budget 1998

Eaux	Résultat à la clôture de l'exercice 1997 (1)	Part affectée à l'investissement 1998 (2)	Résultat de l'exercice 1998 (3)	Résultat de clôture 1998
Investissement	(3 898 492,98)		(2 931 225,63)	(6 829 718,61) (1)+(3)
Exploitation	12 571 026,20	7 500 000,00	25 720 537,70	30 791 563,90 (1)-(2)+(3)
Total	8 672 533,22	7 500 000,00	22 789 312,07	23 961 845,29

Selon délibération d'affectation du 15/06/1998
Fera l'objet d'une délibération d'affectation Exercice 1999

Résultat de l'exercice 1998

Eaux	Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes			
Prévisions budgétaires totales	20 284 187,00	82 746 096,00	103 030 283,00
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	20 284 037,86	84 049 032,43	104 333 070,29
Réduction de titres	0,00	1 687 117,07	1 687 117,07
Recettes nettes	20 284 037,86	82 361 915,36	102 645 953,22
Restes à réaliser	0,00		0,00
Dépenses			
Autorisations budgétaires totales	38 829 044,00	60 300 687,00	99 129 731,00
Engagements	31 696 416,36	56 649 672,70	88 346 089,06
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	23 222 821,36	56 649 672,70	79 872 494,06
Annulation de mandats			
Dépenses nettes	7 557,87	8 295,04	15 852,91
Dépenses engagées non mandatées	23 215 263,49	56 641 377,66	79 856 641,15
Résultat de l'exercice	8 473 595,00		8 473 595,00
Excédent			
Déficit			
Restes à réaliser			
Excédent	2 931 225,63	25 720 537,70	25 720 537,70
Déficit			2 931 225,63
	8 473 595,00		8 473 595,00

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Eaux - Assainissement et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Révisé préfectoral du 22 juin 1999